

L'OPEN DATA

GRANDE BRADERIE DES DONNÉES PUBLIQUES OU AFFAIRE EN OR POUR LES ACTEURS ÉCONOMIQUES ?

AUTEURS



MARIE-JOËLLE THÉNOZ
marie-joelle.thenoz@wavestone.com



ANTOINE MARCOU
antoine.marcou@wavestone.com

Cette publication a été réalisée avec
la contribution de Renzo Varini

Transparence, e-administration, rapprochement avec le citoyen... L'ouverture des données publiques est accélérée actuellement par un foisonnement réglementaire avec la publication annoncée d'ici la fin 2016 des décrets d'application de la Loi Lemaire. Ce mouvement consacre le gouvernement ouvert comme modèle privilégié et moderne de gouvernance du secteur public et d'organisation de la relation avec les usagers.

La France, qui assure depuis septembre dernier la présidence du Partenariat pour un **Gouvernement Ouvert (OGP)**, aura la responsabilité d'inscrire le sujet à l'agenda politique international. Situé fin 2015 à la 10^{ème} place du classement mondial de l'*open data* selon le *Global Open data Index*, l'hexagone reste à la pointe, notamment sur les données des budgets gouvernementaux et des résultats électoraux.

L'évolution réglementaire relative à l'ouverture des données publiques reflète la nécessité croissante chez les acteurs publics d'avancer sur ces sujets. Les textes récents (Loi pour une République Numérique, portée par Axelle Lemaire et publiée au JO le 8 octobre, Loi Valter, Loi de Transition Énergétique, etc - voir schéma ci-après) **exigent des acteurs publics et des délégataires de services publics qu'ils ouvrent largement leurs données à l'ensemble des consommateurs.**

Ces sujets sont portés opérationnellement par **Etalab qui multiplie les initiatives pour booster les projets (commande publique, impôts, douanes, etc.)** et a déjà publié près de 20 000 jeux de données sur son portail data.gouv.fr. Dans ce contexte, le Rapport d'autoévaluation à mi-parcours du Plan d'actions national 2015-2017¹ « *Pour une action publique transparente et collaborative* » établit un premier bilan de l'ouverture des données en France dans la perspective du sommet de l'OGP de décembre 2016 : **sur les 26 engagements du Plan d'actions, 1 est complet, 10 sont partiels et 15 substantiels.**

L'accélération de l'ouverture des données ouvre le débat sur les bénéfices réels au regard des profonds changements que de telles démarches impliquent. De nombreux observateurs dénoncent une braderie des données au profit des grands acteurs numériques étrangers. Il en découle un besoin d'**objectiver les impacts quantitatifs et qualitatifs des projets open data** menés ainsi qu'une nécessité de **partager des bonnes pratiques pour maximiser leurs chances de succès.**

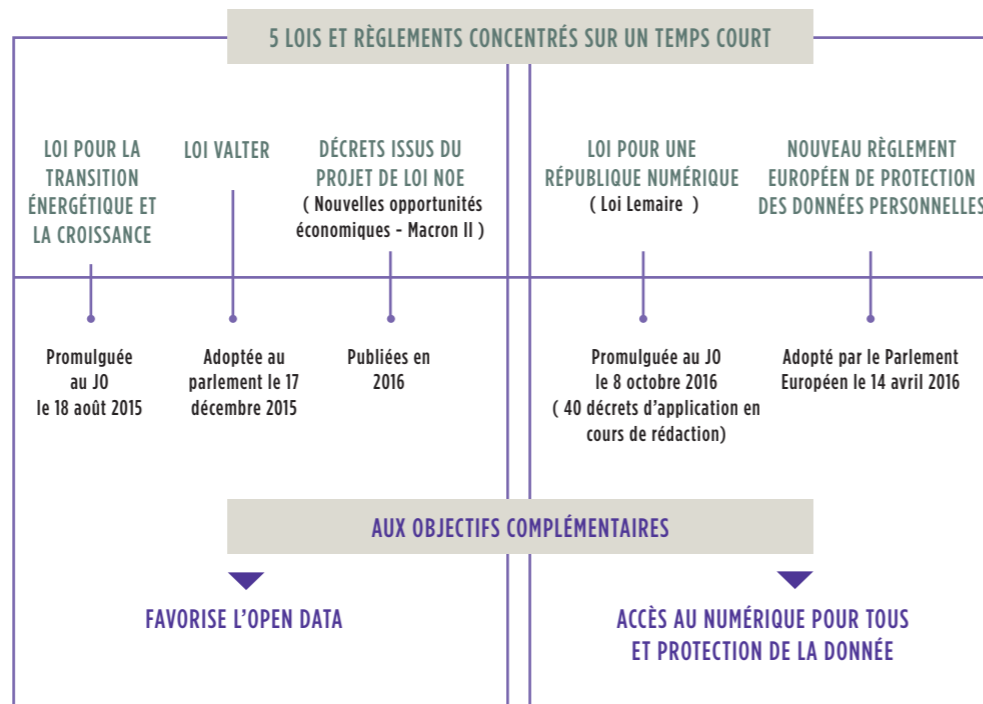
MARCHER SUR DEUX JAMBES POUR VISER LES OBJECTIFS DE TRANSPARENCE ET DE CRÉATION DE VALEUR

L'ensemble de ces dispositifs favorise plus que jamais la collaboration entre acteurs privés et publics qui peuvent grâce à des données fiables et structurées **répondre à une forte demande sociale pour une meilleure observation et davantage d'optimisation de la gestion publique.**

Des territoires plus attractifs et intelligents

Du côté public, l'*open data* répond à un objectif de transparence et facilite pour le citoyen l'accès aux données de gestion. Elle

5 lois et règlements



est aussi à appréhender comme un levier de modernisation de l'action de l'administration. Les expériences en cours témoignent d'un double enjeu : le **développement de l'offre de nouveaux services et la destruction des silos.**

1. Le développement de nouveaux services : l'exemple de Rennes Métropole

Rennes Métropole mène depuis 2010 une démarche volontariste dans la mise à disposition des données de domaines variés (finances, urbanisme, transport, scolaire, etc.) issues de 1 500 organismes publics et associatifs locaux. À ce jour, 153 jeux de données sont publiés sur le portail, plus de 8 000 appels aux API (Interface d'Accès aux Données stockées par l'entreprise) ont déjà été réalisés et la collectivité s'est lancée dans le référencement d'applications réutilisant

ses données : 37 d'entre elles sont publiées sur le portail.

De plus en plus de territoires mènent des démarches similaires qui participent à leur attractivité en les rendant plus ouverts, innovants, faciles d'accès et « intelligents ».

C'est le cas par exemple à Montpellier (qui présente un catalogue de 19 applications référencées) ou à Bordeaux (8 applications).

L'offre de services issue du secteur privé qui en découle génère une réelle valeur ajoutée à coût zéro aux services et infrastructures publics (comme c'est le cas pour les applications de transports favorisant le report modal à partir des données horaires produites par les régies et délégataires).

2. La destruction des silos et la professionnalisation de certaines fonctions : les avancées lyonnaises et bretonnes

La stratégie *open data* de la Métropole du Grand Lyon illustre cette transformation avec création d'une fonction d'administrateur général aux données. L'objectif est de mettre en place une gouvernance transversale des données et d'assigner des rôles précis pour garantir **une mise en œuvre cohérente de la politique de territoire intelligent, enjeu majeur pour l'affirmation des métropoles.**

L'initiative *My Breizh Open data*, menée en Bretagne et qui consiste à diffuser les données de la commande publique, démontre les **effets positifs sur le métier d'acheteur public.** Ces gains consistent, par exemple, en une valorisation des critères d'attribution définis et des entreprises attributaires, et le développement de la capacité à faire du *sourcing* grâce à une amélioration de la connaissance des données locales de l'achat public.

Au-delà des enjeux de transparence, il s'agit pour **les acteurs publics, de démontrer leur capacité à élaborer de nouvelles stratégies de service public « augmenté par la donnée ».** Le défi pour les organismes publics et les grands opérateurs consiste à se **saisir de cette opportunité pour valoriser la quantité de données produites** et à mettre en réseau les territoires pour multiplier les externalités positives liées à leurs activités, en développant des référentiels communs et des portails attractifs.

Un potentiel d'innovation certain, mais encore peu de *success stories*

La libération des données d'organismes publics offre un **carburant très bon marché** à disposition de l'initiative privée et au profit des usagers, citoyens et consommateurs.

Pour les grands comptes, les ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire) comme pour les start-ups, l'ouverture des données publiques constitue **une opportunité réelle tant comme support à la prise de décision que**

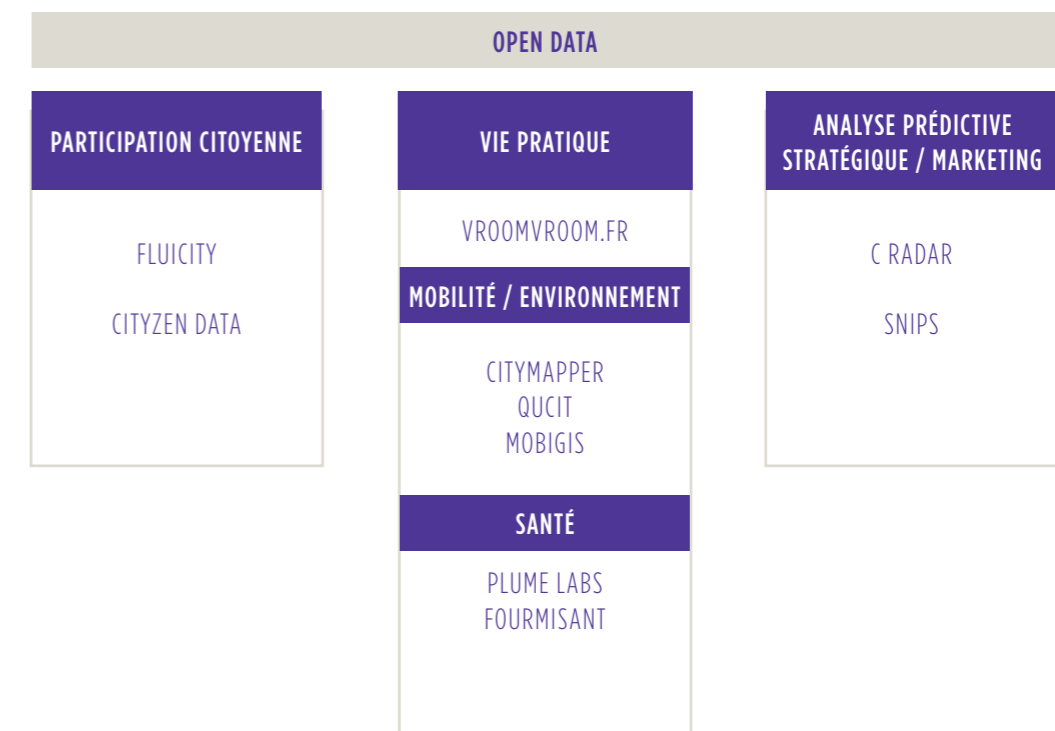
comme matière première à moindre coût pour vendre des services à haute valeur ajoutée.

De nombreuses start-ups proposent d'ores et déjà des services à partir de la réutilisation des données publiques. Le concours Dataconnexions organisé chaque année par Etalab offre une illustration de la variété de réutilisations possibles des données disponibles sur Data.gouv.fr.

1. Quelques exemples français de success stories de réutilisation de données publiques

Dans un certain nombre de cas, l'*open data* est le facteur **déclencheur de la création de start-ups** qui développent des applications utilisant les données publiques. Le schéma ci-après permet de visualiser quelques exemples dans des domaines très variés.

L'open data : des données propices au développement des start-ups



1. Etalab, Rapport d'autoévaluation à mi-parcours du Plan d'action pour la France 2015-2017 «*Pour une action publique transparente et collaborative*» - Juin 2016

Zoom sur deux pépites de l'open data

PLUME LABS

Plume Labs a développé une application qui permet de consulter, via un petit capteur, la qualité de l'air respiré dans plus de 150 villes à travers le monde. Pour cela, la start-up utilise les données des organismes chargés de la mesure de la pollution de l'air. L'application mobile fournit aussi des recommandations pratiques en fonction du niveau de pollution dans la zone de l'utilisateur (aérer son intérieur, quelles activités pratiquer, etc.). L'application a été téléchargée plus de 100 000 fois depuis son lancement en 2014. La start-up désire maintenant lever 2 millions d'euros afin d'accélérer son développement.

SNIPS

Créée en 2013, la start-up Snips permet par exemple de créer des modèles prédictifs grâce à l'open data, les données de ses partenaires et les données fournies par les utilisateurs. L'open data a notamment été utilisé pour le développement de l'application mobile Tranquilien en partenariat avec la SNCF. Cette dernière permet aux usagers franciliens de choisir le bon moment pour prendre le train grâce à l'utilisation des statistiques de fréquentation du réseau Transilien de la SNCF. La start-up a levé 5,6 millions d'euros en 2015 pour développer un clavier intelligent pour smartphone.

2. Entreprises traditionnelles : quels facteurs clés de réussite pour les projets open data ?

La préparation et la mise en œuvre d'une stratégie open data nécessitent un alignement de l'organisation et des méthodes de management ainsi qu'une mobilisation de l'écosystème pour maximiser la création de valeur à partir des données produites.

Ne pas céder à la tentation du 360° : tout ouvrir est illégal, coûteux et dangereux

Rentrer dans une démarche open data ne signifie pas ouvrir ses données aux quatre vents.

Tout d'abord, la plupart des données brutes à valeur sont dites « sensibles ». Or, il est interdit à une entreprise de donner accès à ses données sensibles. Les textes actuels interdisent le partage de Données à Caractère Personnel et de Données Commercialement Sensibles. L'entreprise doit donc les anonymiser en les agrégeant et les rendant « non-identifiantes ». Si elle ne le fait pas, l'entreprise peut être pénalisée à hauteur de 4% de son CA Monde. Problème : plus ces données sont anonymisées, plus elles perdent de la valeur.

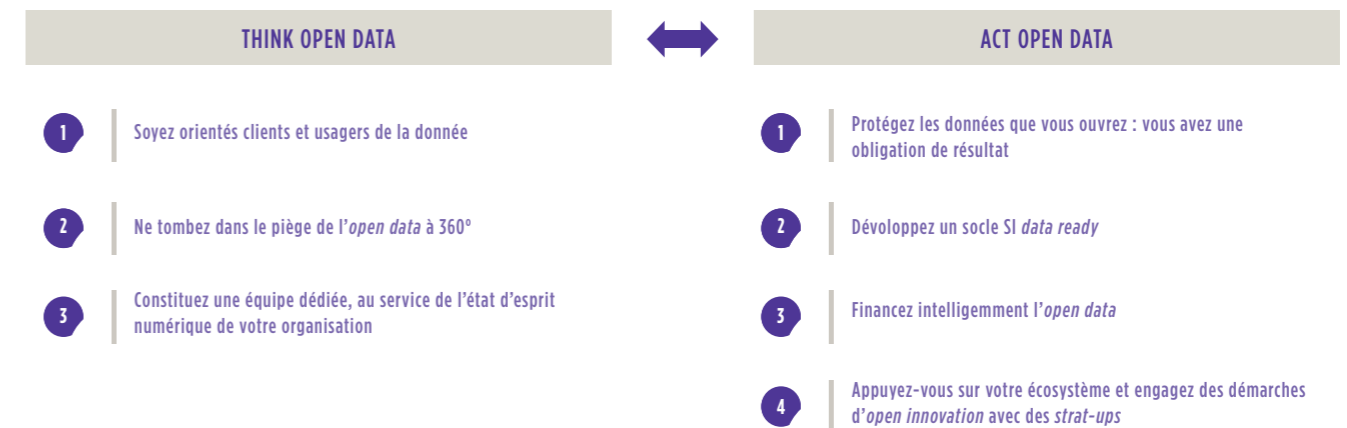
De surcroît, mettre à disposition une masse hétérogène de données favorise les GAFA.

Leur puissance de calcul leur permet de croiser ces données très diverses (dans leur nature, leur niveau de qualité, leur fréquence de mise à jour, etc.) pour enrichir leurs services. Cette valeur ne bénéficie pas à l'économie française. Des métropoles qui ont parié sur l'open data se plaignent déjà de ce détournement de valeur de leurs données.

Comment réussir sa démarche open data ?

Nous avons identifié 7 facteurs d'accélération pour maximiser les chances de réussite d'un projet open data, synthétisés dans le schéma ci-dessous.

7 facteurs d'accélération pour maximiser les chances de réussite d'un projet open data



3. Existe-t-il un ROI sur ce type de projet ?

La décision de lancement d'un projet open data ne peut s'appuyer uniquement sur un calcul couts/bénéfices à court-terme car elle vise à stimuler de nombreux gains qualitatifs aussi bien pour le secteur public que pour les écosystèmes économiques. Nous proposons une méthodologie d'évaluation des impacts pour affiner l'évaluation des gains des démarches open data au niveau des territoires.

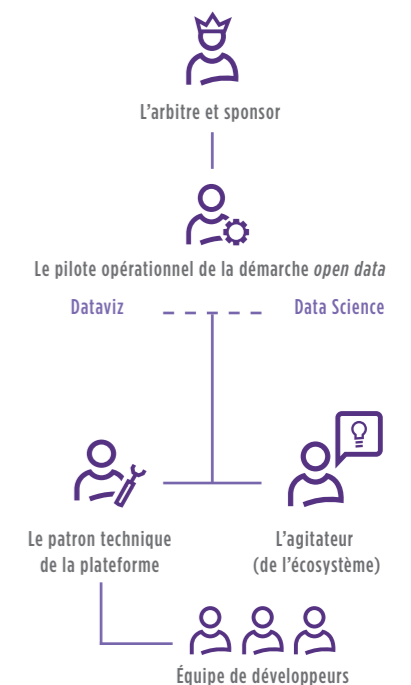
Quels coûts pour un passage à l'échelle ?

Ces coûts sont technologiques d'abord avec des services SI et des machines qui

permettent de traiter, mettre en qualité, stocker et restituer la donnée. Nous distinguons trois familles de coûts technologiques :

- / Coût d'anonymisation.
- / Coût d'évolution des fonctionnalités d'accès et d'exploitation des données.
- / Coûts de stockage et de maintenance des données publiées.

Les coûts sont humains ensuite car il faut mobiliser les bonnes compétences sur un tel projet. Nous avons modélisé ci-contre une équipe modèle capable de porter le lancement et la réussite d'un projet open data. Or, ces profils sont rares sur le marché, donc coûteux.



Quel modèle économique pour supporter ces coûts ?

La Loi Valter a entériné le principe de réutilisation libre et gratuite des données publiques. Ainsi, la seule solution pour financer ce type de projets reste l'utilisation de ces données pour générer des gains de productivité en interne : simplifier ou automatiser des process, améliorer les reportings, etc.

Sans remettre en cause ce principe, garant d'un niveau de transparence indispensable pour le citoyen, **le tout-gratuit n'est pas une fatalité** : les exigences de la loi Valter ne s'appliquent en effet qu'aux données

publiques. Il est donc possible de niveler le niveau de services offert aux consommateurs des données rendues. Explorons deux modèles économiques pour niveler une offre de services *open data* :

1. Le modèle de licences Freemium fait que le consommateur paie en fonction du volume de données qu'il récupère :

- / S'il n'utilise qu'un faible volume de données, cela reste gratuit pour lui.
- / Si, au contraire, il aspire régulièrement un volume important de données, le service devient payant. Et plus ce volume est important, plus le prix est élevé.

2. Le modèle d'accès Premium aux données joue sur la différence de niveau de service accordé aux consommateurs des données.

Il s'appuie sur le principe que le coût de l'*open data* réside en particulier dans la mise à disposition 24/24 de données dont la qualité est garantie, voire qui ont déjà été analysées pour le consommateur. Le schéma ci-contre montre que deux niveaux de services sont dès lors possibles.

3. Générer des gains indirects en entraînant une dynamique Open Innovation au sein de l'entreprise.

Une démarche *open data*, parce qu'elle oblige un acteur (privé ou public) à s'ouvrir, permet à celui-ci d'accentuer les bénéfices qu'il tire de l'*open Innovation*. Nous recommandons de s'entourer d'un Top 10 de start-ups innovantes dont la réussite bénéficie directement ou indirectement à l'entreprise. Partager ses données nécessite beaucoup d'énergie et de ressources, qu'il convient de focaliser sur les acteurs au meilleur potentiel. Identifiez ceux (start-ups et grandes entreprises partenaires) qui constituent votre Top 10 susceptible de créer un maximum de valeur et créez un accès dédié adapté à leur besoin.

Un impact déjà visible mais encore difficile à mesurer

L'*open data* étant un mouvement relativement récent, les principales données sur ses impacts n'existent qu'au niveau macro. Aussi, **la Commission Européenne a établi récemment une première estimation de la création de valeur** générée grâce au déploiement de démarches d'ouverture des données dans les pays de l'Union. À horizon 2020, elle évalue au niveau de l'Europe des 28 une **diminution des dépenses publiques cumulées de 1,7 mds€, une création de 25 000 emplois d'ici** et un marché direct estimé à 75,7 mds€ (en augmentation de 36,9% par rapport à 2016), dont 11,6 mds€ pour la France.

La déclinaison de ces impacts au niveau territorial et des ROI chiffrés sur les projets en France sont encore peu documentés, bien que de nombreux gains qualitatifs soient déjà constatés sur le terrain.

Dans ce contexte, afin d'objectiver les effets à attendre des projets, notamment au niveau des territoires, Wavestone a élaboré une méthode multicritères d'analyse des impacts de l'ouverture des données publiques. Cette méthodologie s'appuie sur 3 critères se décomposant à des indicateurs dédiés :

L'attractivité et l'image du territoire :

- / Le développement des start-ups utilisant les données publiques.
- / Le nombre d'emplois liés à l'*open data* créés dans le secteur privé.
- / L'optimisation des politiques publiques (qualité de l'air, l'évolution des modes de mobilité, optimisation de la production énergétique...).

La transformation du secteur public :

- / La rapidité de traitement des demandes des citoyens et des entreprises : démarches administratives, demandes à la CNIL, etc.
- / La satisfaction des utilisateurs.
- / Les économies réalisées par les acteurs publics grâce à l'*open data*.
- / Le nombre d'emplois liés à l'*open data* a créés dans le secteur public.
- / Le nombre de bases de données ouvertes au public.

L'effet d'entraînement d'autres acteurs :

- / Le nombre de *smart-cities*.
- / L'évolution du nombre d'entreprises utilisant les données publiques.
- / Le taux d'utilisation des données publiques.
- / Le nombre de partenariats publics / privés autour de l'*open data*.

EN BREF

L'ouverture des données publiques est un mouvement prometteur pour l'ensemble des acteurs et utilisateurs : les citoyens, les acteurs publics et privés. En effet, les entités publiques génèrent de plus en plus de données et **l'*open data* permet de créer de la valeur à partir de ces données jusqu'à inutiles**. Au-delà du potentiel économique encouru sous-exploité de celles-ci, il s'agit d'une opportunité pour créer de nouvelles synergies entre les acteurs publics et les acteurs privés. Le soutien des pouvoirs publics est donc essentiel et la Loi Lemaire va clairement dans ce sens.

Néanmoins, **la mise en œuvre d'une stratégie open data n'est pas à prendre à la légère**. Certaines règles d'or doivent être respectées, il est par exemple crucial de mobiliser les acteurs et d'adapter son organisation ainsi que ses méthodes de travail. De même, comme pour tout projet, **les modalités et les impacts d'une stratégie open data doivent être évalués en amont afin d'éviter toute mauvaise surprise**.

Le modèle d'accès Premium aux données

NIVEAU DE SERVICE GRATUIT

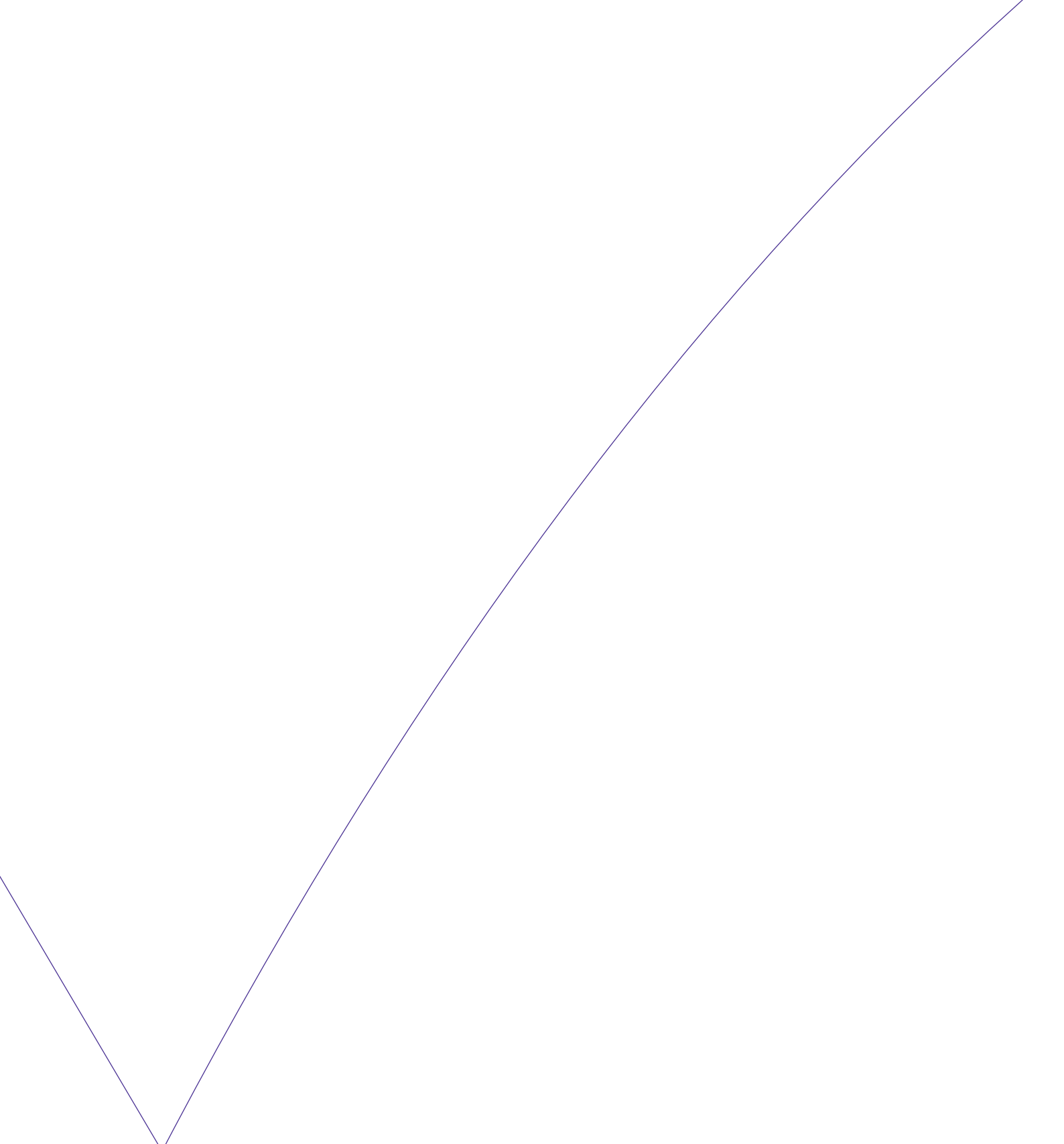
- / Accès à l'ensemble des données brutes produites
- / Sans garantie d'accès permanent (24/24h)
- / Sans garantie de fraîcheur des données
- / Sans garantie de qualité des données



NIVEAU DE SERVICE PAYANT

- / Accès à l'ensemble des données brutes produites
- / Accès aux données analysées / agrégées
- / Garantie d'accès permanent (24/24h)
- / Garantie de fraîcheur des données (mise à jour régulière)
- / Garantie de qualité des données mises à disposition (nettoyage des données réalisées au préalable)





WAVESTONE

www.wavestone.com

Wavestone est un cabinet de conseil, issu du rapprochement de Solucom et des activités européennes de Kurt Salmon (hors consulting dans les secteurs retail & consumer goods). Il figure parmi les leaders indépendants du conseil en Europe. La mission de Wavestone est d'éclairer et guider ses clients dans leurs décisions les plus stratégiques en s'appuyant sur une triple expertise fonctionnelle, sectorielle et technologique.